



EPER  
Secrétariat romand  
17 bis, Boulevard de Grancy  
Case postale 536  
1001 Lausanne  
Tel. 021 613 40 70  
Fax 021 617 26 26  
eper@eper.ch

HEKS  
Hauptsitz  
Seminarstrasse 28  
Postfach  
8042 Zürich  
Tel. 044 360 88 00  
Fax 044 360 88 01  
heks@heks.ch

[www.heks.ch](http://www.heks.ch)

Juillet 2003

**EPER** 

Entraide Protestante Suisse  
Hilfswerk der Evangelischen Kirchen Schweiz HEKS

## Charte

**Identité**

**Valeurs**

**Mandats**

**Principes d'action**

**Partenariats**

**EPER** 

Entraide Protestante Suisse  
Hilfswerk der Evangelischen Kirchen Schweiz HEKS



### Identité

L'EPER est l'œuvre d'entraide des Eglises protestantes de Suisse. Par son travail, l'EPER donne des signes d'espérance, fait barrage à la résignation et traduit l'amour du prochain en actes concrets.

### Valeurs

L'EPER s'engage en faveur de la justice, de la paix et de la Sauvegarde de la Création. Tout être humain a droit à une vie digne et sûre du point de vue social, économique et politique.

Les valeurs chrétiennes engagent l'EPER à un profond respect des êtres humains quelles que soient leur culture, leur religion ou leur confession. L'EPER apporte son appui à toute personne défavorisée, indépendamment de son appartenance religieuse ou ethnique.

### Mandats

L'EPER agit au nom des Eglises protestantes de Suisse. Ses domaines d'activités sont définis par des mandats.

A l'étranger, ce sont «l'Entraide des Eglises et l'Aide à la reconstruction en Europe», «le Développement et la Coopération en Afrique, Asie et Amérique latine» ainsi que «l'Aide d'urgence».

En Suisse, les mandats de l'EPER sont «l'Aide aux réfugiés», «le Soutien aux personnes socialement défavorisées» ainsi que «le Travail de relations publiques».

**Principes d'action** L'EPER s'engage avec ses partenaires opérationnels pour appuyer des initiatives locales. Elle soutient des projets qui visent la réussite et, à terme, l'indépendance de toute aide extérieure.

L'EPER définit son action en fonction des ressources, des besoins des personnes qu'elle soutient; elle réalise ses projets en collaboration avec les bénéficiaires.

L'EPER agit contre les causes de l'injustice, de la misère, des conflits armés et des catastrophes écologiques. Elle s'engage en faveur du droit et de l'intégration des personnes réfugiées ou défavorisées. L'EPER cherche ainsi à obtenir une amélioration durable des conditions de vie pour les générations futures.

L'EPER offre – dans le cadre de son mandat «Entraide des Eglises» – un soutien aux Eglises partenaires pour leur permettre d'accomplir leurs tâches.

L'EPER centre son travail sur des thèmes ou des régions géographiques. La promotion de la paix et de l'égalité femmes-hommes sont au centre de chaque projet et activité.

L'EPER fait connaître en Suisse la situation et les besoins des bénéficiaires de ses projets.

L'EPER est une œuvre d'entraide qui se positionne sur le plan national.

L'EPER inscrit son action dans un processus permanent d'apprentissage. Elle fait appel et valorise les compétences de son personnel, accepte la critique, évolue et se confronte aux nouveaux défis de société.

L'EPER apporte un soin particulier à la gestion de ses ressources humaines et financières. Elle communique avec transparence sur l'origine et l'utilisation de ses moyens financiers.

**Partenariats** Pour atteindre ses objectifs, l'EPER collabore avec des organisations partenaires adhérant aux mêmes valeurs en matière de paix, de justice et de sauvegarde de la création.

Les organisations locales liées aux Eglises ou non (associations de base et organisations non-gouvernementales) sont les partenaires opérationnels de l'EPER.

Dans le cadre d'actions ou de programmes, l'EPER s'associe avec des œuvres d'entraide suisses ou étrangères qui visent les mêmes objectifs.

Tant au niveau national qu'international, l'EPER s'insère dans des réseaux d'organisations d'aide au développement, d'aide d'urgence, de diaconie et d'aide aux réfugiés ainsi que dans les réseaux œcuméniques.

Les Eglises réunies au sein de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse sont des partenaires importantes de l'EPER qui agit en leur nom.

L'EPER fonde son action sur une collaboration étroite avec les paroisses réformées, les animatrices et animateurs Terre Nouvelle (ATN), les comités EPER et tout autre mouvement de base lié aux Eglises.

Cette Charte a été approuvée par le Conseil de l'EPER en juillet 2003.